

## FICHE D'EMPRUNT DE MATÉRIEL DE COMMUNICATION

### **Prêteur :**

Crous de Lyon - Antenne de Saint-Etienne  
11 rue Tréfilerie, 42000 Saint-Etienne  
Contact : aurelie.brousse@crous-lyon.fr

### **Emprunteur :**

Nom de l'association/structure :  
Nom du projet :  
Représentant :  
Fonction :  
Contact :

### **Matériel prêté :**

Le matériel est destiné à la communication pour des projets subventionnés par la CVEC et doit comporter les logos du Crous de Lyon et de la CVEC sur tous les supports utilisés.

- Oriflammes CVEC et Crous de Lyon  
Nombre d'oriflammes prêtées :

### **Durée de l'emprunt :**

Date de début :  
Date de fin :

### **Conditions de l'emprunt :**

1. Utilisation : Le matériel prêté est destiné à être utilisé exclusivement pour la promotion d'un projet subventionné par la CVEC. Les logos du Crous de Lyon et de la CVEC doivent être visibles toute la durée de l'emprunt.
2. Responsabilité : L'emprunteur (association ou établissement) est responsable du matériel pendant la durée de l'emprunt. En cas de perte ou de dégradation, l'emprunteur s'engage à remplacer ou réparer le matériel à ses frais.
3. Restitution : Le matériel doit être retourné en bon état et à la date convenue. Un état des lieux sera effectué lors de la restitution à l'accueil du Crous de l'antenne de Saint-Etienne.

### **Observations ou remarques :**

---

**Signature de l'emprunteur :**

**Signature de la responsable de la politique  
de site - Loire**

**Aurélie BROUSSE**

Date :

Date :